

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 28 (1920)

**Heft:** 7

  

**Artikel:** Florence Nightingale

**Autor:** Des Gouttes, Paul

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549021>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Florence Nightingale

Le 12 mai 1920 a été célébré dans plusieurs pays, au sein des sociétés de la Croix-Rouge et des associations d'infirmières, le centenaire de la naissance de Florence Nightingale. C'est ce jour-là qu'a choisi le Comité international pour proclamer, selon la décision de la Conférence de Washington en 1912, les noms des premières infirmières auxquelles la médaille Nightingale est décernée. Nous ne voulons pas laisser passer cette date sans rappeler la mémoire de celle qui fut la mère de toutes les infirmières de la Croix-Rouge, la fondatrice du « nursing », l'apôtre enthousiaste de l'œuvre de secours aux blessés et malades des armées en campagne.

A l'époque de sa jeunesse, une infirmière d'hôpital, pour une jeune fille de l'aristocratie anglaise, était un extravagance. « Pourquoi ne pas te faire cuisinière? » lui demandait sa mère. Mais sa vocation était irrésistible, son besoin de courir au chevet des malades pour les soulager faisait partie intégrante de son âme aimante et consacrée: elle vainquit tous les préjugés. « Elle était », dit M<sup>me</sup> Duclaux, dans la préface du livre qu'a consacré à Florence Nightingale M<sup>me</sup> Sarah Tooley, « elle était bien de la race des nobles chevaliers de l'idéal; elle était leur sœur, du côté des dieux. Belle, riche, jeune, elle quittait une délicieuse demeure pour aller à la Croisade, pour affronter des dangers, pour être le rachat des malheureux. C'était la petite fille de William Smith, l'ami, le soutien de Wilberforce, le libérateur des esclaves. Elle avait dans les veines du sang d'apôtre. »

Mais, devant les exigences que l'on proclame partout actuellement comme une nécessité impérieuse, elle ne se contenta pas de l'appel de sa nature. Elle voulut une formation théorique et pratique. Ce

n'était point en amateur, par un vain besoin de gloriole, par un entraînement superficiel ou une sollicitation de la mode — cela n'existait pas — qu'elle voulut soigner les malades. Elle les respectait trop, elle les aimait trop pour risquer de leur apporter des soins inappropriés, pour ne pas vouloir leur apporter le maximum de soulagement et de guérison possible par les traitements les plus étudiés et les mieux expérimentés.

Aussi tout en se laissant aller au penchant irrésistible de sa vocation auprès des malades qu'elle rencontrait autour d'elle — un chien berger fut le premier être auquel ses soins instinctivement éclairés sauvèrent la vie — chercha-t-elle à compléter et à approfondir ses dons naturels, si exceptionnels fussent-ils, et, en dépit de tous les préjugés d'alors, à acquérir une véritable instruction professionnelle. Elle fut à cet égard une pionnière au premier chef. Elle entreprit de relever dans son pays la profession de garde-malade, qui se traînait en Angleterre à un niveau habituel de grossièreté et d'immoralité. Oubliant volontairement sa naissance et se séparant délibérément du milieu aristocratique où se déroulait sa jeunesse, elle s'engagea comme simple apprentie dans la maison de diaconesses de Kaiserwerth, près de Dusseldorf, où le pasteur Th. Fliedner dirigeait avec une hauteur de vues égale à sa consécration, la seule école complète pour la formation d'infirmières qui existât alors. Mais, avec l'intuition de ce qui est devenu depuis une règle élémentaire et obligatoire, elle ne se contenta pas de cette formation théorique; elle fit, à sa sortie, un stage pratique à Paris, puis à Londres, s'initiant au travail des chirurgiens dans les hôpitaux.

On sait comment en 1854 elle suivit,

ou plutôt devança — son offre croisant la demande — l'appel du ministre des Affaires étrangères, Sydney Herbert, pour prendre en mains en Crimée la réforme totale des soins des blessés et des ambulances anglaises, vraiment indigne de ce grand pays. Elle n'avait que 34 ans, mais sa personnalité si riche et si complète était déjà si marquée qu'elle s'imposa à la fois comme une sainte et comme un génie. On l'appelait du nom significatif de « Lady in chief ». « Elle entra dans l'armée anglaise, dit Mary Duclaux, comme une maîtresse de maison pour mettre de l'ordre dans un triste intérieur. » Inutile de rappeler l'œuvre admirable et extraordinaire de Miss Nightingale à Scutari et à Balaklava, où elle faillit payer de sa vie son dévouement, l'enthousiasme que suscitait auprès des soldats malades celle qu'ils appelèrent « la dame à la lampe » et dont ils baisaient l'ombre quand elle passait sur la muraille. On ne compte pas le nombre de vies qu'elle a conservées !

Une seule récompense était digne de l'héroïne qui avait arraché tant de soldats à la mort, et avait montré pour l'avenir le moyen d'en sauver plus encore. L'Angleterre le comprit : « Que sont nos mortels hommages ? disait un journal. Les siens sont au ciel. » Une souscription publique fut ouverte, un fonds Nightingale fut constitué pour lui permettre de créer une école de nurses et de se préparer des émules et de continuatrices. Malgré la fondation de cette école qui porte son nom, malgré l'enthousiasme général qu'avaient suscité son œuvre et la vénération dont elle était l'objet, elle eut encore à lutter contre bien des partis pris chez les jeunes filles de sa condition sociale, tant le préjugé contre cette profession était enraciné. En dépit de la maladie qui entravait de façon presque permanente son action, Florence Nightingale poursuivit sa tâche par

correspondance, par les conseils qu'on sollicitait d'elle de tous côtés. Elle écrivit en 1860 ses *Notes sur le Nursing*, ce livre si simple, devenu si vite populaire, qui est comme le premier évangile de la nurse, et qui porte le reflet de la personnalité hors ligne de son auteur. Une de ses dernières inspirations fut l'intuition de la nurse des pauvres, l'infirmière à domicile, dont actuellement le droit de cité dans tous les pays est incontesté. Jusqu'à son dernier jour elle eut la hantise des réformes et des améliorations à introduire dans ce domaine des soins aux malades, auquel elle avait consacré sa vie et son âme, et ayant conservé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans qu'elle atteignait en 1910, année de sa mort, sa rare intelligence, sa distinction native et sa sérénité, elle vécut jusqu'à la fin des récits qu'elle recueillait avidement sur les progrès chaque jour accomplis dans le champ immense de la souffrance.

Ces quelques lignes ne sont point une biographie. Elles n'ont pas non plus la prétention d'être un portrait. Au jour où, pour la première fois, la médaille Florence Nightingale va être distribuée aux infirmières les plus dignes du monde entier, elles ne doivent apporter que le tribut d'un modeste hommage à la mémoire de celle qui fut la première et la plus géniale des infirmières de la Croix-Rouge.

PAUL DES GOUTTES

Secrétaire du Comité international  
(dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 1920, n° 17).

\* \* \*

*Attribution de la médaille « Florence Nightingale ».*

Cette médaille destinée à des infirmières diplômées particulièrement méritantes, créée par la Conférence des sociétés de la Croix-Rouge à Washington en 1912, a été attribuée pour la première fois cette année.

Le Comité international de la Croix-Rouge a choisi, pour faire connaître les noms des infirmières décorées, la date même du centenaire de la naissance de la « Dame à la lampe ».

Les présentations ont été faites par les diverses sociétés nationales de la Croix-Rouge, et le Comité international a attribué 41 médailles à des infirmières dont les états de service pendant la guerre ont été plus particulièrement appréciés.

C'est ainsi que l'Autriche a obtenu 2 médailles, la Belgique 2, le Danemark 1,

les Etats-Unis 6, la France et l'Angleterre chacune 8, la Grèce 1, la Hongrie 2, l'Italie 5, le Japon 3, la Roumanie 1, et la Tchécoslovaquie 2.

« La Croix-Rouge suisse aurait eu à proposer plusieurs noms d'infirmières exceptionnellement distinguées; mais, n'appartenant pas à une nation belligérante, elle a préféré — dit le rapport du Comité international — se retirer modestement, laissant ainsi un plus grand nombre de médailles à distribuer aux autres. »

---

## Prescriptions de l'Alliance suisse des gardes-malades concernant les examens des gardes-malades

---

§ 1. Les examens auront lieu à Berne et à Zurich, après entente avec les écoles de gardes-malades de ces villes, et, si le besoin s'en fait sentir, dans d'autres localités où existe une section de l'Alliance.

Ces examens se feront en allemand ou en français, selon le désir des intéressés, dans la seconde moitié de mai et de novembre de chaque année. La commission sera composée de trois experts; son président doit être un médecin. C'est lui qui — après s'être entendu avec le comité de la section au siège de laquelle les examens ont lieu — désigne les deux autres experts. L'un de ces derniers peut être remplacé par une directrice qualifiée d'une école d'infirmières.

Le président reçoit les demandes des candidats et décide s'ils sont admis ou non, convoque ces candidats aux examens, arrête la date et le lieu où siégera la commission et prend la direction de l'examen en répartissant les différentes branches entre les examinateurs.

Les membres du Comité central de l'Alliance et ceux des comités des sections

ont libre accès aux examens; le bureau sanitaire fédéral reçoit une invitation spéciale à s'y faire représenter. Les publications en vue des sessions se font dans l'organe de la société, par les soins du président.

Des personnes qui pensent subir l'examen plus tard peuvent être autorisées par le président à assister une fois aux examens.

Les membres de la commission ont droit à une indemnité journalière et au remboursement de leurs dépenses effectives.

§ 2. Toute personne désirant passer l'examen doit en aviser par écrit le président de la commission, au plus tard avant le 15 avril, respectivement le 15 octobre. Les pièces suivantes doivent être jointes à la demande:

- a) un *curriculum vitae* écrit personnellement;
- b) un acte de naissance permettant de constater que le candidat a accompli sa 23<sup>e</sup> année;
- c) des certificats attestant que le candidat a travaillé avec succès pendant